Messieurs

Monsieur morand nottre secretaire m'a fait L'honneur de me communiqué le 6e feurié dernié, L'extrait de nos registres du 27e janvié aussi dernié, par lequel j'ay appris que vous aviés bien voulu recevoir mes deux dernieres observations, L'une au sujet d'une hernie particuliere, et lauthre sur un kist osseux; que vous aviés jugé que La 1re pouvoit etre utile par rapport a la timpanite, si je pouvois prouvé que la timpanite ût commencé de paroitre avant qu'on ût pu soubçonné l'inflammation, et que La 2de confirmoit des faits semblables.

Sur quoy j'auray L'honneur de vous repondre messieurs, que le malade atteint de cette hernie avoit le ventre enflé, pres de deux ans avant de venir a L'hotel dieu de marseille, sans quil ût jamais paru aucune inflammation à la dite hernie

ARC 50 n° 10

qui ne Luy faisoit aucune douleur, ny ne luy causoit aucune
incommodité, attendu que ce malade portoit un bandage
pour pouvoir la contenir, comme je l'ay appris non seulement
x estant a L'hospital — de luy même, x mais aussi de ses amis particuliers, qui le connoissoient
depuis cette incommodité; L'enflure seule de son ventre
luy causoit toute sa peine, il m'avoit dit plusieurs fois
qu'il ne s'etoit jamais plaint de La hernie, que quelques
jours auparavant qu'il entrat a L'hospital, et qu'il avoit
attribué cela a quelques efforts qu'il avoit faits, et pour
avoir quitté son bandage, qu'il portoit continuellement, ce
fut alors que L'inflammation Le forma, que La douleur, et
les accidents qui ont coutume de suivre les ~~[illegible]~~ etranglements
(Dans les hernies) Le firent sentir, on a beau faire des
remedes, ce malade mourut sans pouvoir faire rentrer L'intestin

ainsi que je l'ay raporté dans mon observation; voila messieurs
en peu de mots tout L'eclaircissement que je puis vous donnér
sur ce sujet, il ne me reste plus qu'a vous remerciér de lattention
que vous avés bien voulu faire aux ouvrages que jay eu L'honneur
de vous communiquér, quoyqu'indignes D'aussi habiles maitres, mais
Je tacheray a L'avenir autant quil me sera possible, de
ne rien oublier pour vous prouvér mon zêle, pour pouvoir
meritter de plus en plus vottre estime et L'honneur que vous
destinés a ceux qui contribueront le plus a vos travaux,
quoy qu'a vous dire le vray je me deffie trop de
moymeme pour osér aspirér a une place, qui selon
moy doit faire L'ambition, et le suprême bonheur
d'un chirurgién, si vous ne me donnés des preceptes pour
pouvoir m'en rendre digne, cependant si j'etois assés heureux

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE MEDECINE

un Jour de nous être uni, j'ose dire messieurs que nous naviés
Jamais respandre vos faveurs sur une personne qui les receût
avec des sentiments plus respectueux, et plus remplis
de reconnoissance, cet honneur me donneroit sans doute
des nouvelles lumieres, et me mettroit en etat de vous donner
souvent des preuves de mon zèle, et du respectueux
attachement avec lequel j'ay l'honneur d'etre

Messieurs

a marseille ce
16e. novs 1733

Vottre tres humble, et tres obbeissant
serviteur Daviel
Chirurgien